

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement en Journal semi-hebdomadaire, pendant un an, 4 francs. — Aux deux publications réunies, 4 francs 50 cent. — Pour les abonnés en province, le port en plus.

FRANCS DES ANNONCES. — Les annonces de première insertion, par ligne et par semaine, 25 cent. — Les annonces de seconde insertion, par ligne et par semaine, 15 cent. — Les annonces de troisième insertion, par ligne et par semaine, 10 cent.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE, MONTREAL. ON EXÉCUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'OUVRAGES, TELS QUE : LIVRES, CATALOGUES, TRAITÉS, AFFICHES, CHEQUES. On entreprend toutes sortes d'ouvrages en Musique.

AU COMMERCE ET A L'INDUSTRIE.

AVANTAGES DE LA PUBLICITE.

5,000 10,000 15,000 20,000 PERSONNES l'ont votre annonce et se la rappelleront au premier moment qu'il leur faudra quelque article ou effet de votre commerce. Les Marchands qui voudront bien nous honorer de leur clientèle, et L'Atelier Typographique de M. Le Tourneux.

Le propriétaire de la Revue Canadienne, croit devoir, au commencement de la saison des affaires, offrir à ses amis et au public en général ses remerciements sincères pour l'encouragement et la faveur dont on a par le passé comblé la Revue. C'est la saison des affaires, le temps de recueillir pour la récolte... L'Encouragement est le premier des arts. Ce n'est que par l'éducation que l'on peut espérer un avenir meilleur.

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNES DE LA Revue Canadienne.

A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE et MUSICAL, pour l'année 1847, recevront en prime un volume de la REVUE LITTÉRAIRE et MUSICAL, et recevront toutes les livraisons de l'ALBUM publiées depuis le 1^{er} Janvier, 1846, comme Primes d'Abonnement.

REVUE De Législation et de Jurisprudence. AUX MESSIEURS DU BARREAU.

LES Soussignés Informent les MESSIEURS DU BARREAU, qu'ils se chargeront de faire parvenir à MM. LÉLIEVRE & ANGERS tous les écrits destinés pour la Revue de Législation et de Jurisprudence.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ.

UNE superbe MAISON en bois, à deux étages, dans le faubourg de Québec, Rue St. Nicolas Tolentin; cette maison est en bon ordre et est louée \$30. Le terrain en dépendant est de 40 sur 70 pieds.

VOITURES, SÉIGHS, CARROSES.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Séighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, Québec, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier.

Cours de Médecine à Québec. LE DOCTEUR FAINCHAUD ouvrira son Cours sur la MÉDECINE et sur les ACCOUCHEMENTS, dans la 1^{re} semaine de Mai prochain.

TAPISSERIE. 6000 PIECES DE TAPISSERIE (Papier fleuri pour Chambre) à rendre par J. L. BEAUDRY & C^{ie}.

TAPISSERIES FRANÇAISES. A VENDRE PAR E. R. FABRE & C^{ie}.

Faillite de Harkin & Badeau.

TOUTES personnes endettées à la Faillite de Harkin & Badeau, sont requises de payer immédiatement aux Soussignés Syndic, au Bureau de M. Jean Bruneau, rue St. Joseph, autrement leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour être collectés.

F. CARLISLE, **DOREUR**, 166, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Mirrors et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures, etc., etc.

APPRENTIS DEMANDÉS. ON a besoin au Bureau de la Revue Canadienne, de DEUX ou TROIS jeunes garçons apprentis.

LA CHIMIE AGRICOLE Mise à la portée de tout le Monde. OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par N. AUBIN, prix la. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & C^{ie}.

19 Février, 1847.

PORTER.

NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ces Porters anglais, car ils sont souvent fraudulents à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard), les plus grandes fraudes dans la fabrication de ce boisson.

PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.

Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847

A Vendre par le Soussigné.

1000 QUARTS de FLATRE à engrais de la meilleure qualité: 200 quarts de Grande Morue Verte, 200 quarts de Morue, 200 quarts d'Aricat, 200 quarts de Bale St. George, 200 quarts de Maquepau, 100 quarts de Table, 50 quarts de Saumon, 200 barils de Beur, 50 Tonnes de Melasse, 30 bouclets de Tabac en feuille de l'Amérique.

22 Jauv.

LOUIS PLAMONDON. Montréal, 15 déc. 1846.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

Patron: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hinks, A. LaRoche, V. Président. John F. Mills, H. Mulbolland, L. H. Holton, John Tully, Damase Masson, Joseph Bourret, P. Beaubien, Nelson Davis, L. T. Drummond, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera Cinq Pour Cent sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier mai courant. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et dimanches (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être adressées aux Jueurs ou Vendredi, où que le Bureau des Directeurs se réunissent régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

Montréal, 7 mai, 1847.

Revue de Législation et de Jurisprudence.

S. LÉLIEVRE et F. RÉAL ANGERS Rédacteurs et Propriétaires,

PARAIT une fois par mois. L'abonnement est de six piastres par année, les frais de poste à part, payables d'avance. On s'abonne chez E. R. FABRE & C^{ie}, agent où les 1^{re} et 2^{de} livraisons sont en vente. 23 mars.

FAITES ATTENTION TAPIS, A L'HUILE, VENDRE au magasin de M. A. LAFLAMME, No. 183 Marché à Poil, 400 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grandeur assortis, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles et Bois Cirés pour différents usages; Toile, pour Chapéaux, Caps et Mantoux, etc.

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 18 MAI, 1847.

AGRICULTURE.

Des moyens à employer pour lutter contre la RARETÉ DES SUBSISTANCES et le déficit des pommes de terre.

Nous extrayons d'un journal français quelques parties d'un article publié sous le titre ci-dessus, bien convaincu que nos lecteurs nous sauront gré de dévouer une partie de notre feuille à la diffusion des notions et des faits agricoles. En Canada plus qu'en France, tous les genres de culture doivent occuper les populations, le pays étant tout à fait agricole, et offrant aux expériences agronomiques de champs immenses et un sol avantageux.

Les temps sont durs, les malheureux souffrent, les populations sont inquiètes, c'est plus que jamais le temps de dire à ceux qui sont possesseurs du sol de ne laisser aucune parcelle de leur terre sans culture. Qu'est-ce que l'on demande à l'époque actuelle? C'est que les produits quelconques susceptibles de verser sur nos marchés des subsistances capables de faire attendre la récolte prochaine. Il importe donc aujourd'hui de dire au peuple, de recommander à l'agriculteur de s'occuper sans retard de son jardin; c'est dans ce précieux coin de terre qu'il trouvera à la fin de mai ou au commencement de juin en Canada en supposant qu'il cultive bien, l'abondance de produits, au moyen desquels, nous ne dirons pas qu'il peut se passer de pain, mais qu'il en réduira considérablement sa consommation journalière. Mais pour cela il faut qu'il cultive des pommes de terre, des pois, des fèves, des haricots, des choux, des salades, etc. Que dès l'époque actuelle, dans le coin le plus abrité de son jardin, il labouré un bout de plate-bande ou une espèce; qu'il fasse une couche, qu'il mette un chassis à contribution, qu'il y sème des pois, des haricots, mais seulement après que la terre sera suffisamment prête, c'est-à-dire, ameublée, poreuse et que quelques pouces de terre recouvriraient les semailles. Si les nuits sont froides, si les gelées tardives sont encore à redouter, qu'un paillason ou tout autre toit protecteur préserve les jeunes plants de l'intempérie des nuits ou des mauvais vents de certains jours du printemps. Lorsque les plantes sont bien levées, qu'on les enlève adroitement avec les coins, une sorte de spatule en bois ou tout autre chose, et qu'on les replante dans une plate-bande ou dans une planche de terre, en plein carré que l'on aura convenablement préparé par de nombreux labours; que deux ou trois plantes soient mises ensemble, par touffes, distantes de 9 pouces environ; qu'un pot à fleur renversé les garantisse pendant la nuit, que les arrosesments faits le matin soient donnés le soir si le besoin s'en fait sentir, vous aurez bientôt des pois et des haricots de force à braver les intempéries de la saison. Que les pailles, les binages et les autres soins que réclament des cultures bien faites soient produits, on récoltera de très bonne heure des produits succulents, sains et savoureux, que les enfants et les adultes mangeront avec plaisir. Voilà de ces légumes connus, parfaits, dont il faudrait encourager la culture. Nous en dirons autant des pommes de terre; c'est la plante par excellence, c'est celle qu'il faut cultiver à profusion, c'est celle qui doit envahir nos jardins; là, elle mûrira de bonne heure. Les variétés hâtives produiront en juin et juillet, les variétés tardives un peu plus tard; mais toujours est-il qu'elles pourront être consommées dès le mois d'août. Si le malheur voulait que la terrible maladie qui a sévi sur cette plante depuis deux ans reparut encore, on sait qu'elle ne se montre jamais avant l'automne, elle épargne même les variétés hâtives, on aurait donc le temps de récolter en sécurité tout ce qui n'aurait pas été consommé en attendant le froissement.

On nous a dit que les semis de graines ne doivent pas être précipités pour suppléer à la rareté des subsistances, parce qu'ils ne donnent que des tubercules très petits, qu'il faut ressemir ou replanter pendant deux ou trois ans avant d'avoir obtenu un volume suffisant pour planter avec chance d'une récolte abondante. Cela n'est pas très exact; les graines de pommes de terre, semées au printemps, produisent des tubercules de la grosseur d'un pois à celle d'une châtaigne; les plus beaux tubercules peuvent avantageusement servir au printemps suivant pour les plantations à demeure; mais d'ailleurs, il existe un autre moyen de tirer parti des graines d'une pomme de terre, c'est de couper les pousses et de les bouturer successivement deux ou trois fois, comme nous le faisons, dans dans nos serres, pour les dahlias. A la seconde coupe, les pampres de pommes de terre sont déjà forts; bouturons-les à l'ombre; dans un sol meuble, ils reprennent très promptement; enlève-les ensuite en motte ou même à racines nues, pour les planter dans un carré de notre jardin, comme des choux; nous pouvons être certains d'obtenir de cette plantation, infiniment moins laborieuse et coûteuse qu'on ne pourrait se l'imaginer, une ample récolte. Et que l'on n'oublie pas que ce sont des pommes de terre de semis, c'est-à-dire régénérées, et peut-être (on le dit positivement, mais nous en doutons, parce que nous avons des exemples du contraire,) exemptes de la maladie régnante. Le gouvernement donne chaque année, aux diverses sociétés et commissions agricoles du royaume, des sommes plus ou moins fortes à distribuer comme encouragement au premier des arts; serait-ce une sottise de demander qu'il soit mis à la disposition des conseils municipaux de chaque chef-lieu de canton ou de plusieurs primes pour les cultivateurs-jardiniers qui apporteraient sur le marché local, avant le mois de juillet prochain, les plus beaux et les plus nombreux produits utiles, les mieux appropriés aux besoins de la contrée et de sa population? Nous ne le pensons pas, et si cette idée était développée dans une grande feuille politique, elle aurait au moins, nous en sommes convaincus, autant de partisans qu'elle en avoir en celle de cette humble écriture qui se dit formier, et proposait sérieusement tout récemment, dans les grands journaux, de substituer la viande au pain pendant la cherté du froment. Cela rappelle un peu cet autre homme d'état d'autrefois qui disait, en faisant allusion à la misère des travailleurs: «Le pain est cher; qu'ils mangent des gâteaux.»

Nous l'avons dit ailleurs, ce n'est pas avec un haut enseignement agricole que l'on améliorera le sort des classes ouvrières de la campagne; vos collèges spéciaux pour les agriculteurs, vos chaires de culture, ne serviront qu'à augmenter le nombre de ces théoriciens beaux parleurs, qui sont eux-mêmes les martyrs de la science agricole, car, à peu d'exceptions près, les propriétaires qui sont valais ou ruinés ou à peu près. N'avons-nous pas vu, aux environs de Caen, le général H. ruiner la plus belle ferme de la plaine par des systèmes théoriques absurdes; il a fallu plus de dix années et des dépenses considérables pour ramener la terre au prix de fermage du pays; le célèbre littérateur agricole, Mathieu de Dombasle lui-même, dépendait infiniment plus qu'il ne produisait. Ce sont donc là de grands agriculteurs? Oui, parce qu'ils parlent bien et bavardent de même! Mais, nous le répétons, il y en a déjà trop de ceux-là. Les trappeurs de la Meillemye ne sont pas des savants ils ont été, sur le plus mauvais sol, en luttant contre des obstacles de toute nature, des cultures de moins de neuf hectares, qui pourvoient exclusivement à la consommation annuelle de plus de cent personnes, et produisent, en outre, pour 10 ou 12,000 francs d'excédant. Si tous les marchands d'allumettes chimiques, les artistes de nom, les littérateurs incompétents, les joueurs d'orgue de Barbarie, les avocats sans cause, les marchands de cigaretes Raspail, les médecins sans malades, un grand nombre de membres de certaines sociétés d'agriculture, voulaient se faire trappeurs, que de terres incultes nous pourrions utiliser! Le sol produirait alors assez pour nourrir la population, et on ne viendrait plus nous dire: «Nous n'avons pas, dans l'Enumération des céréales, parlé de l'avoine (pour remplacer la pomme de terre); cependant, son grain serait, au besoin, alimentaire pour l'homme; il l'est même de fait, et de temps immémorial, dans plusieurs pays; il forme la base de la nourriture des habitants de la Haute-Ecosse, etc.» Très bien, agriculteurs d'élite, encore une fois, la limite de ce que l'on peut attendre d'un plus grand nombre de travailleurs, comme vous, n'est pas réduite au néant.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR. No. 122, RUE ST. PAUL. **Hardes Faites, Marchandises Seches, &c.**

MR. LOUIS PLAMONDON

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Seches et d'habilllements tout faits. On pourra se procurer chez lui des Effets et des Hardes à 10 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs; ses prix étant extrêmement réduits. On trouve au No. 122 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, en toutes saisons, un assortiment et un choix considérables de vêtements confectionnés avec les plus grands soins, avec d'excellentes étoffes et à la portée de toutes les bourses. — AVIS AUX AMATEURS DU BON MARCHÉ.

DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES.

	S	D	S	D	S	D
500 Surtouts, Frocks, de drap noir et couleurs	22	6	25	0	35	0
200 Gilets Do.	12	6	14	0	16	3
800 Habits de Tweed gris	9	0	11	3	12	6
200 Do. Gold mixed	0	0	22	6	27	6
500 Vestes Do. de différents patrons	0	0	3	6	4	0
200 Do. de Satin noir	0	0	8	0	11	3
200 Do. Velours de soie noire et couleurs	0	0	10	0	15	0
800 Colottes de Drille gris et barré	0	0	3	6	4	0
1200 Do. Bouragan gris et blanc	0	0	4	6	6	3
150 Gilets de Drill blanc	0	0	3	0	4	0
150 paires de Colottes de Drap bleu et noir	0	0	11	3	13	9
150 Do. Do. de Casimere	0	0	10	6	14	0
400 Habits et Surtouts à la D'Orasey pour l'été	0	0	15	9	26	0
200 Habits de chasse de toutes sortes de patrons	0	0	12	6	20	0

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

	S	D	S	D	
Habit de Drap suporfin, (Dress Coat) pour Monsieur de Do. Dor Frock Do.	30	0	4	50	0
Pantalons de beau Drap fin Do. Deskin et Casimere	15	0	4	25	0
Vestes de Soie, Satin etc.	12	6	4	20	0
Habits pour Deuil faits à ordre dans le plus court délai.	10	0	4	20	0

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours en contact des modes nouvelles, les ouvrages sont garantis. Habilllements d'enfants de toutes grandeurs et qualités de 10e. à 20e. M. L. P. reçoit par les premiers arrivages, un grand assortiment d'Effets et de Marchandises Seches de toutes sortes, Draps, Bateriais, Casimere, Docks, Satins, Vante, Toiles, Coils, Cravates, Chapéaux, Caqueterie, &c.

15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

BAINS DE MONTREAL, No. 50. Seront maintenant ouverts tous les jours au public, depuis 5 heures A. M. à 10 heures P. M.—Chaque Bain TRENTE SOUS. Montréal, 30 Avril, 1847. **GEO. GARTH.**

PARTIE RELIGIEUSE.

MISSIONS DES CHANTIERS.

Nous avons déjà plusieurs fois parlé de la société des RR. PP. Oblats, de cette association éminemment utile et dévouée, qui veut faire sa part dans l'œuvre de la régénération du peuple Canadien par la religion, la tempérance, le travail, l'industrie, l'économie.

MISSION DES CHANTIERS.

Lettre de R. P. Bourassa, O. M. I. au R. P. Fissette de la même communauté en France. Longueuil, 15 avril 1877.

Mon cher et révérend Père,

Je suis heureux de pouvoir m'acquitter, aujourd'hui, de la promesse que je vous avais faite de vous donner quelques détails sur notre dernière Mission des Chantiers; mais avant de vous dire les bénédictions que Dieu a répandues sur nos faibles travaux, il ne serait pas inutile, je crois, de vous faire quelques observations préliminaires.

Ce fut une bien salutaire pensée, qu'ont émise nos chers pères, d'envoyer des prêtres, dans les années, visiter les nombreux et populeux chantiers de l'Ottawa; aussi, cette pensée précieuse, comme tant d'autres que le ciel a inspirées à notre vénérable et bien-aimé pontife, dans les deux plus nobles sentiments qui se trouvent dirigés l'homme de bien: La gloire de Dieu et l'amour de son pays!

On compte dans les chantiers de l'Ottawa et du St. Laurent environ six mille jeunes Canadiens, occupés à la coupe du bois d'exportation. Le prix moyen de leur gages est £50, pour les dix mois qu'ils sont généralement engagés; ce qui forme donc la belle somme ronde de £300,000, qui, tous les ans, sont apportés par eux au foyer paternel, et se répandent dans nos campagnes, et y portent l'abondance avec le goût et les moyens d'entreprendre les améliorations de tout genre, dont le besoin se fait de plus en plus impérieusement sentir d'un jour à l'autre.

Mais hélas! ces £300,000, pourtant si bien gagnés, tous les ans, par la fleur de notre peuple, au prix de mille sacrifices, au lieu de fructifier, sur tous les points du Canada, les germes d'une louable et noble industrie, ont été, jusqu'à ces derniers temps, en grande partie perdus!...

ressés même, qu'il veut aller attaquer le démon et lui arracher ses victimes; c'est sur le théâtre de leurs erreurs qu'il veut qu'on aille faire verser des larmes de repentir à ces jeunes gens, peut-être encore plus malheureux que coupables; c'est à force de charité, de dévouement et d'amour, qu'il veut rappeler de leurs égarements passés ces 6,000 jeunes gens, et en faire toute à la fois de bons chrétiens et de bons citoyens.

Et que le bon Dieu en soit mille fois béni! C'est notre Société qui va être chargée dans l'avenir, comme elle l'a déjà été ces deux dernières années de la mission sublime de travailler à la régénération sociale et religieuse de cette partie si intéressante du troupeau de Jésus-Christ!...

Cette mission nous offre, sans doute, tous les ans, une riche moisson de sacrifices et de labeurs; mais nous en sommes déjà plus que récompensés par les bénédictions que le ciel a daigné répandre sur notre ministère dans les chantiers. Nous n'en sommes pour ainsi dire, qu'à nos premiers essais, et déjà un changement bien sensible s'est fait observer par nos chers jeunes gens; et la ville de Québec, autrefois témoin de leurs excès, nous a fait entendre tout dernièrement encore par la voix de ses journaux des paroles bien consolantes à ce sujet.

Pour moi, mon cher Père, je vous avouerai que rien ne m'a causé de plus de joie que de me voir en compagnie de notre courageux et intrépide Père Duchesne, chargé de cette mission qui promet tant d'heureux résultats pour notre cher Canada!...

Les préparatifs du voyage faits, et vous savez mieux que personne, qu'elles sont bientôt prêtes, les malles d'un pauvre missionnaire oblat!... Nous attendons avec une véritable impatience que la neige couvrit la terre, pour nous mettre en route!... Il nous semblait entendre les voix de tant de bonnes mères, de tant de vénérables carés, la voix du pays tout entier, qui nous criaient de nous hâter d'aller vers ces jeunes gens, objets de tant d'inquiétude, d'amour et d'espérance à la fois!...

Nous nous relevons, l'âme pleine des plus douces émotions, remplis de confiance, non pas dans nos propres forces, qui ne sont rien, mais dans le secours du Dieu fort et miséricordieux, dont les suaves paroles viennent d'embaumer nos cœurs. Notre bréviaire sous le bras, notre croix sur la poitrine, nous partons. C'était le 30 décembre dernier... Nous n'arrivâmes à Bytown que le 7 janvier... les fêtes, quelques affaires, et surtout une indisposition de trois jours, nous ayant retenus jusqu'alors en route!...

Bytown quo je visitais pour la première fois me plut beaucoup. Son beau pont en fil de fer, si majestueusement jeté au-dessus des Chaufferies, attira mon attention. Je ne pus m'empêcher d'admirer la hardiesse de ce magnifique ouvrage; mais ce qui frappa et réjouit surtout le cœur d'un prêtre... c'est la belle Église de Bytown! comme elle domine majestueusement la ville et semble dire avec un saint orgueil au voyageur: "Sur cette terre règne la religion que dix-huit siècles de tempête n'ont pu ébranler. Je suis bâtie sur un roc, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre moi." Il n'y a que la foi catholique capable d'élever un si beau monument à la gloire de Dieu, au milieu d'une population, qui ne compte que vingt années d'existence!... Cette Église, dans le style gothique, a 130 pieds de longueur, 66 de largeur, 85 de hauteur. Vous savez que notre Société a fait de grands sacrifices et s'est imposé bien des privations pour aider les habitants de Bytown dans l'érection de cette Église, que nous voulons rendre autant que possible digne de la religion et du pays!... Elle sera une des plus belles du Canada, quand elle sera achevée!... J'espère, mon cher Père, que vous serez assez zélé et assez industrieux pour collecter en France, et nous envoyer la modique somme de £2,000 qui sont nécessaires pour la terminer: car Bytown est épuisé, et notre bourse ne renferme plus que des dettes!... Il n'est pas besoin de vous dire que ce sont toujours les mêmes membres de notre Société qui desservent Bytown!...

(A continuer.)

Nouvelles locales.

FINANCES DE MONTRÉAL.—Le maire de Montréal John E. Mills, à mis ces jours passés devant le conseil de ville, un excellent rapport des finances de Montréal; nous regrettons de ne pouvoir publier en entier ce document vu sa longueur. Nous l'avons lu avec intérêt et nous nous plaignons à rendre témoignage au zèle et à l'activité de notre digne maire qui semble avoir vraiment à cœur les intérêts de la cité qu'il a nommé son premier magistrat.

Le rapport commence par dire que les revenus de Montréal pour l'année courante ont été estimés d'après l'échelle de taxation actuelle, et quo vu la dette énorme de la ville, il semblerait de voir de la corporation de bien réfléchir avant de diminuer les sources de ses revenus. La taxe dont on se plaint le plus c'est celle de 10 pour cent sur les occupants de magasins etc. etc., et pourtant cette taxe ne donne qu'£4637, un

montant peu considérable pour une classe aussi opulente que celle des marchands. Dans tous les cas, ajoute le rapport, faut-il répartir les taxes sur un pied équitable.

Quant à ce qui concerne la dépense, on a suivi autant que possible dans l'estimation les principes d'économie qu'on veut mettre en pratique autant que possible.

Les Water Works ont donné à la ville des revenus suffisants pour payer les dépenses et l'intérêt de cette partie de la dette, mais le maire se prononce contre l'établissement d'autres Water Works, quand la ville a une dette de £190,000.

L'état des rues de Montréal mérite l'attention du conseil. Le pavage de plusieurs doit être renouvelé, et comme le pavage en bois n'est pas durable, il faut l'abandonner et en adopter un autre genre plus avantageux. A propos d'améliorations des rues, le rapport recommande l'adoption des moyens employés aux États-Unis pour en couvrir les dépenses en certains cas; c'est lors de l'ouverture ou réparation d'une rue, de taxer les propriétaires de cette rue pour les dépenses: ou bien de partager ces frais entre les propriétaires et la corporation.

Le montant total de la dette de la ville est de £188,173 11s. 9d., dont £51,200 pour l'achat des Water Works, £15,581 pour l'achat du marché Ste. Anne et £20,987 5s. encore dûs sur le marché Bonsecours.

Le coût du marché Bonsecours y compris l'intérêt de l'argent au 1er mai courant, l'assurance etc., etc. s'élève aujourd'hui à £59,967 2s. 11d. !... On estime le revenu net de ce marché pour l'année courante à £2,537, ce qui fera 4 1/2 pour cent par an. Ce revenu sera susceptible d'augmentation quand les salles au-dessus du marché seront terminées.

Le rapport termine en faisant allusion à la question si importante de l'émigration et en recommandant l'établissement d'un Bureau de santé etc., etc.

Le montant total des revenus de Montréal pour l'année courante est estimé à £40,090 14s 5d. et la dépense y compris l'intérêt de la dette £10,109 17s. 5d.

LA TEMPÉRATURE.—Depuis quelques jours nous avons eu à Montréal une chaleur intense qui s'est même élevée avant hier à l'ombre jusqu'à 90°; ce matin le temps est couvert et nous fait espérer la pluie dont nous avons tant besoin. A Québec, nous dit un correspondant d'hier, la saison est extraordinaire; un fort vent d'est a soufflé depuis plusieurs jours sans pluie depuis le 3 mai. Les nuits sont froides et le jour il regne une chaleur intense. Peu de vaisseaux sont arrivés, depuis quelques jours sept ou huit seulement. L'année dernière à pareille époque, il y en avait plus de 100. Ceux arrivés sont le Safeguard, Annie, John Bull, Sir John Falstaff, Pearl, Courtney, Velocity et Ant. Il y a une grande quantité de glaces dans le golfe, c'est la cause du retard de la flotte du printemps.

Rumeurs Politiques.—La mort du juge Hagerman a fait naître la rumeur que M. Draper doit le remplacer. Le Globe de Toronto de samedi dernier nous dit que ce sera l'Hon. R. B. Sullivan. On parle à Montréal de W. K. McCord et J. E. Turcotte, écrivains candidats à la place de Solliciteur-Général-Est. Il est bruit en même temps de changements dans le personnel des bureaux publics, de la nomination d'un assistant Secrétaire &c.

Nous attendons à notre prochain numéro pour de plus amples données.

LE GRAND MARCHÉUR FATON.—Ce vieillard qui touche à sa 80e année vient de terminer une course merveilleuse pour un homme de son âge. Il a marché la semaine dernière à New York mille quarts de mille en mille quarts d'heure!...

La Gazette Officielle de samedi dernier contient un ordre de S. E. le gouverneur général, réglant le transit des vaisseaux américains d'un port à l'autre dans l'intérieur de cette province.

Tous les vaisseaux des États-Unis, chargés ou non chargés, pourront passer sur le St. Laurent depuis le Fort Covington, sur la rivière au Saumon, jusqu'à Sorel, et de là sur la rivière Richelieu jusqu'à Champlain, et vice-versa, en payant les droits de canaux et autres, imposés sur les vaisseaux des sujets canadiens de Sa Majesté.

Mais ces vaisseaux n'auront aucun droit de prendre du fret à leur bord, dans les ports de cette province.

Ils pourront débarquer des passagers à toutes les places entre Dundee et St. Jean, mais ils ne prendront personne à bord durant leur trajet entre ces deux ports.

Avant de quitter le Port de Dundee, pour le lac Champlain, le maître de chaque vaisseau devra s'adresser au collecteur de douane de ce port, dont le devoir sera de fournir à chacun de ces vaisseaux un officier chargé de demeurer à bord durant le voyage jusqu'aux eaux américaines. Cet officier aura la somme de cinq échelins par jour avec la pension et le logement à bord, et vingt-cinq échelins pour les dépenses de sa famille.

Les vaisseaux qui quitteront St. Jean pour le fort Covington seront soumis aux mêmes restrictions.

Le maître de chaque vaisseau, en arrivant au Port de Montréal, devra faire connaître cette arrivée au collecteur de la douane, qui lui permettra de continuer son voyage sans interruption.

SUITES FUNESTES DE L'INTÉMPÉRANCE.—Le bateau à-vapeur le St. Louis, a été hier le théâtre d'une de ces scènes affreuses, que Dieu permet de temps à autre, pour montrer aux hommes, les dangers de la mauvaise conduite, de la débauche, de l'intempérance, etc. etc

hieux le père de tous les autres vices. Le St. Louis se trouvait vis-à-vis Yarcennes, un homme ivre, du nom d'Augustin Lebeau, dormait sur le pont. Tout à coup, il s'éveille, regarde autour de lui, en cherchant son habit qui ne se trouve pas sous sa main, furieux il se prend à jurer, blasphémer contre Dieu, la Ste. Vierge et les Saints; il menace de battre tout le monde, de tout détruire autour de lui. Le capitaine du vaisseau et l'équipage rassemblé parviennent enfin à le calmer, son habit est retrouvé, et une personne en lui présentant lui fait de justes reproches sur sa conduite scandaleuse et indignes d'un honnête homme, et lui dit qu'il devait craindre, que Dieu qui vient de blasphémer, ne le punit etc. la dessus, le malheureux reprit avec un air de menace; votre Dieu, je vais vous montrer comment je le crains, et poussé par une espèce de vertige infernal, il fend la foule, met la main sur le bord du vaisseau et se précipite dans les flots! Vous dire la stupeur, l'épouvante qui saisit les gens témoins de cette scène, est impossible. On mit la chaloupe à l'eau, on tenta de sauver ce misérable, mais en vain; il lutta quelque temps contre les flots glacés et quand la chaloupe fut à quelque pas de lui, il disparut sans retour!

Quel exemple! pour les ivrognes et les blasphémateurs; nos journaux sont remplis tous les jours d'autres semblables, sinon aussi terribles! l'intempérance fait encore des ravages affreux dans nos campagnes. On nous dit qu'il n'y avait pas moins de dix personnes ivres dans le St. Louis lors de cet accident. N'est-il pas temps de mettre un terme à de pareils maux? d'arrêter la démoralisation, l'abus, l'abus de la population? La magistrature ouvrira-t-elle enfin les yeux sur les sources de ruine et de perdition du peuple? nos campagnes sont couvertes d'anberges et de tavernes inutiles, et nos villes en sont remplies. Des milliers de licences sont accordées chaque année, quand on ne devrait pas en donner une seule.

UN MAGISTRAT MIS EN ACCUSATION.—Nous avons souvent entendu parler de quelques magistrats de la campagne, qui au lieu d'être les gardiens de la paix et de l'ordre publics, méconnaissent leurs devoirs, trahissent le mandant dont on les a chargés, et deviennent la cause du trouble et du désordre dans leurs localités, mais nous devons, à l'honneur de la magistrature canadienne, de mentionner que de tels magistrats sont de rares exceptions. Cependant il en est, et on ne saurait faire trop d'efforts pour purger la société; car des hommes titubés d'autorité et de pouvoirs étendus dans nos paroisses et qui en abusent peuvent en devenir les fléaux. Nous en avons déjà de tristes exemples.

Ces réflexions nous sont suggérées par les procédés adoptés il y a quelques jours à St. Antoine, Rivière Chamby, contre un magistrat de l'endroit. A la réquisition du maire et des principaux citoyens et notables de cette localité, l'exécutif a tenu une enquête sur la conduite de M. Victor Gladu, accusé de prévarications dans l'accomplissement de ses devoirs de magistrats. L'enquête a été ouverte le onze du courant par le Col. Ernatinger, écriv. notre magistrat de police de la cité, commissaire nommé à cet effet, et a été close le 15. Les charges apportées contre M. Victor Gladu, sont d'avoir abusé de son autorité de magistrat depuis plusieurs années, en se rendant coupable de vexations continuelles contre les habitants, d'avoir suscité des procès afin de moissonner des émoluments, d'avoir exercé la concussion au lieu d'administrer la justice, d'avoir fait arrêter de pauvres cultivateurs sans causes et raisons suffisantes, sachant bien que leur pauvreté même le mettait à l'abri de leurs poursuites devant les tribunaux du pays, enfin d'avoir mis le trouble dans la paroisse, et de toutes manières outragé et insulté l'opinion publique.

Nous ne prétendons pas dire que M. Gladu soit coupable de toutes les fautes graves, très graves dont il est accusé. Les résultats de l'enquête seront connus dans quelques jours, alors nous pourrions en juger, mais aujourd'hui nous pouvons bien dire que l'accusation portée contre ce magistrat ne lui fait pas honneur. Elle établit au contraire de très fortes présomptions contre lui. Car s'il se fut conduit d'une manière honorable, honnête et consciencieuse, l'opinion publique de la paroisse de St. Antoine et des environs ne se prononceraient pas aussi énergiquement, et il ne verrait pas la grande majorité des habitants de la localité, demander sa démission et son exclusion des rangs de la magistrature. Nous espérons que l'exécutif donnera à cette affaire toute l'attention que mérite son importance, et que si M. Gladu est coupable il sévira contre lui.

L'INSTITUT CANADIEN.—Nous voyons tous les jours avec un nouveau plaisir les efforts faits par les membres de l'Institut Canadien, pour placer leur intéressante association sur le meilleur pied. Grâce à ses patriotiques efforts, l'Institut Canadien a doublé le nombre de ses membres depuis un an; il a établi des liens étroits de fraternité parmi toute la jeunesse Canadienne de Montréal; il a réveillée une noble émulation parmi nos jeunes gens, et répandit dans tous les rangs et dans tous les états le goût de l'étude et le désir de s'instruire.

Aujourd'hui les membres de l'Institut Canadien sont occupés des moyens d'augmenter leur bibliothèque. Formé de souscriptions et de dons volontaires, cette bibliothèque comprend déjà 500 volumes. La Chambre de Lecture qui y est attaché, comprend tous les journaux du pays et quelques journaux étrangers. Il est inutile pour nous de dire tout le bien qui doit résulter de l'établissement d'une vaste bibliothèque en cette ville. C'est un grand besoin, et aucune institution ne peut le rendre profitable et véritablement populaire comme l'Institut Canadien. Composée de jeunes gens de tous les classes, on pourra bien dire que sa bibliothèque sera la bibliothèque

du peuple; avec son aide, il s'instruira, il s'éclairera et se fera meilleur, plus uni, plus fort et plus grand.

Toutes les sympathies sont éveillées sur le noble projet de l'Institut. Déjà un grand nombre de citoyens ont envoyé leur offrande, et nous espérons que cet exemple sera suivi; que chacun envoie deux, trois, cinq ou six volumes, et la bibliothèque sera bientôt digne de la ville et du peuple canadien. Les messieurs suivants ont envoyé des livres:

List of donors and volumes: L'Honorable L. H. La Fontaine, 40 volumes; M. Viger, 19; A. N. Morin, 2; M. le Dr. Pelletier, 20; J. P. Plamondon, écriv., 5; Jules Berthelot, écriv., 5; Charles Lamontagne, écriv., 2; M. O. Beauchemin, 2; M. Chs. Laberge, 2; Toussaint Peltier, écriv., 6; M. le Dr. Boutillier, 9; M. S. Tétu, 12; M. E. Dazion, Carte des Etats Unis et Mexico, 8 volumes; M. Chs. LaCroix, 3; M. J. Hulton, 11; M. Louis Delorme, 11; Messire Porlier, 2; H. Lapierre, écriv., 2.

[L'Institut Canadien continuera à recevoir avec reconnaissance tous dons, en argent, livres, cartes géographiques, etc., pour l'augmentation de son établissement.]

ASSEMBLÉE CONCERNANT L'EMIGRATION.—Le comité de l'Emigration de Montréal, s'est assemblé vendredi dernier, et a résolu de convoquer une assemblée générale de tous les citoyens, afin de prendre des mesures pour la sûreté de la ville et pour améliorer autant que possible la condition des émigrants arrivant à Montréal. L'assemblée a lieu aujourd'hui; il doit y avoir foule. La question est de la plus grande importance.

VOYAGE A ST. JEAN ET LAPRAIRIE.—En conséquence de nouveaux arrangements de la ligne du Chemin de Fer de St. Jean, on peut à l'avenir faire le voyage dans la journée, partir le matin les mardis, jeudis et samedis, à 8 heures A. M., et revenir le soir par un train qui est expédié ces jours-là à 4 heures P. M. de St. Jean. Quant à ceux qui veulent seulement aller à Laprairie et revenir de suite, ils peuvent le faire ces jours là, soit le matin en partant à 8 heures et revenant à 10, ou l'après-midi, en partant à 5 heures et revenant à 7. A ceux qui ont besoin de changement d'air et d'un jour de repos, nous ne saurions recommander une promenade plus agréable que le voyage à St. Jean; et ceux qui ne peuvent que s'arracher quelques instants à la chaleur et à la poussière de la ville, ne pourront trouver plus de bon air qu'à bord du Prince Albert, d'ici à Laprairie; les invalides, les mères de familles et les enfants doivent profiter de l'occasion d'améliorer leur santé.

MORT DU JUGE HAGERMAN.—Le juge Hagerman est décédé, vendredi dernier, à Toronto, après une maladie de plusieurs mois.

FEU L'HON. JOSEPH MASSON.—Nous avons vu aujourd'hui à enregistrer la mort de l'hon. Joseph Masson, décédé à son manoir seigneurial de Terrebonne, samedi le 15 du courant à six heures et demie du matin, à l'âge de 56 ans après une maladie de quelques jours.

C'est une grande perte pour le pays et surtout pour le monde commercial, à la tête duquel M. Masson avait su se placer par ses talents, son industrie et son activité. Il y a près de 40 ans, M. Masson entra dans la carrière commerciale sans autre fortune que son amour du travail et son ambition, aujourd'hui il laisse à sa famille une fortune qu'on estime à £300,000.

M. Masson était seigneur de Terrebonne, la Belle Plaine, et de Lacorne, Vice-Président de la Banque de Montréal et il a été Président de l'Association St. Jean Baptiste et appelé au Conseil Législatif.

M. Masson laisse pour déplorer sa perte prématurée une femme et huit enfants deux filles et six garçons.

Ses funérailles ont eu lieu ce matin à Terrebonne.

DÉPUTATIONS AUX FUNÉRAILLES DE M. MASSON.—Dimanche dernier, le comité de régie de l'Association St. Jean Baptiste s'est assemblé et une députation fut nommée pour assister aux funérailles de l'honorable Joseph Masson, ci-devant Président de l'association St. Jean Baptiste. Les messieurs suivants furent nommés:

L'hon. A. N. Morin, président. L'hon. I. H. La Fontaine, J. Rey, O. Berthelot, E. R. Fabre, Dr. Beaubien, N. De Larivière, Aug. Perrault, J. J. Lévesque, J. R. Audy, A. Lafontaine, C. S. Chénier, C. S. Rodier, N. Dumais, Charles J. Couriel, L. Durvaux, D. E. Papipeau, Jean Bte. Homier, Rueler Rey.

L'Institut Canadien s'est aussi assemblé le même jour et a nommé cinq de ses membres pour le représenter aux funérailles de M. Masson.

On peut juger de l'esprit de libéralisme qui règne dans certaines institutions du pays par l'extrait suivant de la Lancette Canadienne:

HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL.—Dans notre dernier numéro, nous avons fait part à nos confrères du projet des gouverneurs d'augmenter le personnel médical de cette institution. Depuis, le choix s'est fait, et les nouveaux médecins sont bientôt installés dans leurs fonctions. A cette occasion, nous avons élevé la voix en faveur de nos collègues Canadiens; nous avons dit que, puisqu'il était convenu de donner du renfort et de répartir, ainsi les pénibles fonctions de cette charge publique, il était juste d'y appeler quelques nobles médecins Canadiens; or, le résultat est bien loin de mériter notre approbation. Quo

On s'achète bien que ces fonctions, au lieu d'être accomplies au profit, en vertu d'un concours public, pu-tout peuvent y prendre part, sont tout simplement le prix de la faveur et de la protection.

Les principes de justice ont été méconnus, on a indignement violé les droits incontestables qui se présentent en faveur de quelques médecins Canadiens.

Nous apprenons que M. le Dr. H. Nelson a résigné le professorat d'anatomie à l'école de médecine de cette ville.

Etat des Baptêmes, Mariages et Sépultures qui ont eu lieu dans l'Isle de Montréal en 1847.

Taxe sur l'Emigration à New-York. — La législature de New-York a fait une loi sur l'émigration qui pourvoie que tout capitaine de vaisseau doit faire rapport au maire de ses passagers.

Les personnes qui ont des parents ou amis dans l'Orégon apprendront avec plaisir qu'il a été établi une malle qui partira tous les quinze jours de St. Louis et de Walla-Walla.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Les dernières nouvelles, allant jusqu'au 19 avril, avaient fait le général Scott campé sur le champ de bataille de Cerro Gordo.

Aux dernières dates, on savait, par des voyageurs, et par des journaux mexicains que Santa Anna, comprenant la folie qu'il y aurait à vouloir arrêter les vainqueurs de Cerro Gordo.

Quant au premier de ces points, le fait de la reddition était prévu. C'est en quelque sorte un axiome de l'ordre militaire que le sort de toute ville sous les murs de laquelle on livre bataille, se trouve fatalement enchaîné au destin de la bataille même.

Le village de l'Assomption le 13 courant, à l'âge de 23 ans, 7 mois et 20 jours, Godefroy-Henry Hamel, écuyer médecin, après une maladie de six mois qu'il supporta avec une résignation vraiment chrétienne.

lui retirant tout droit de traiter, avec l'ennemi, en déclarant que tout traité ou convention qui pourrait être conclu, serait d'avance nul et non avenue.

En tout cas, il est un fait certain aujourd'hui: c'est que les Etats-Unis sont résolus à occuper le territoire entier du Mexique pour le contraindre à la soumission.

En tout cas, il est un fait certain aujourd'hui: c'est que les Etats-Unis sont résolus à occuper le territoire entier du Mexique pour le contraindre à la soumission.

En tout cas, il est un fait certain aujourd'hui: c'est que les Etats-Unis sont résolus à occuper le territoire entier du Mexique pour le contraindre à la soumission.

BULLETIN COMMERCIAL.

Les ALCALIS sont en demande. Il y a eu quelques ventes des deux espèces à 27s-6d et 28s le quintal.

Les FARINES, idem. Il y a eu des transactions de 33-9d, à 34s pour de petits lots sur la place, 34s-6d à 35s-3d pour des lots de fine fleur.

Le marché aux Bleds est très actif. 50,000 minots de blé rouge du B. C. ont été placés ces jours-ci de 6s-9d à 7s. par 60lbs.

L'ECHANGE.—Lettre de Banque sur Londres 60 jours, 8 1/2 par cent de prime. Traite sur New-York, 3 jours, 2 0/0.

Table with 2 columns: Produits arrivés à Montréal, and Quantités. Includes items like Alcahis, Fleur, Beuf, Lard, Bié.

Produits arrivés à Montréal. — Depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à Samedi dernier, il est arrivé par le Canal de Lachine.

Naissances. A Ste. Anne du Bout de l'Isle, le 8, la Dame de M Thomas Sauvé a mis au monde un fils.

Mariages. A Québec, le 13 par le révérend M. Fraser, M. Wm. Miller, de Montréal à Delle Elizabeth Smith de Forneuf.

Décès. A Lavallée, le 11 du courant, à la demeure de son père, M. Augustin Lacombe, ci-devant de cette ville.

NOUVEAUTÉS. Mr. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'arriver d'une tournée dans les Etats-Unis.

NOUVEAUTÉS. Mr. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'arriver d'une tournée dans les Etats-Unis.

MARCHANDISES NOUVELLES. Arrivages du Printemps. Le Sousigné est par les Vaisseaux Mexicains, Calédo, nia, Albion, Erronango, Britannia, Cour de Lion.

LA GRANDE LOTERIE, de M. L. C. MICHON, aura lieu le VINGT-SIX du courant; les Noms qui ne sont pas encore pris pourront l'être en s'adressant à M. Hebert & Cie.

ARRANGEMENTS POUR 1847. LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES.

Table with 2 columns: DE MONTRÉAL, and DE CHAMBLÉY. Lists departure times and agents for the ship Le Richelieu.

LAC CHAMPLAIN LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. Le splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE.

ROMUALD TRUDEAU, APOTICAIRE. A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul.

DR. MACDONNELL, A Déménagé de la rue Craig, Au No. 51 Grande Rue Saint-Jacques.

A GRAND MARCHÉ! SONT OFFERTES EN VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COURANT TOUTES LES MARCHANDISES SECHES

Ed. BOSQUI, ÉBÉNISTE, MEUBLIER, TAPISSIER, &c. &c. &c., No. 47, Rue Montcalm, Faubourg Québec.

SITE DE MOULIN. VIS est par le présent donné que le LOYER du LOT HYDRAULIQUE, No. 13, dans le bassin du Canal Lachine.

A VENDRE, Aux Bureaux de la Revue Canadienne, Le 1er VOLUME de L'ALBUM, ÉLÉGAEMMENT RELIÉ.

A. & T. LESPÉRANCE, RUE ST. PAUL, NO. 78 & 82, PLACE JACQUES CARTIER, NO. 78 & 82.

CHAPEAUX FRANÇAIS et ANGLAIS des goûts les plus récents. Ils ont toujours en main une collection de HARDS FAITES de toutes espèces.

AVIS AUX AMATEURS DE CETTE VILLE. PLANTES, FLEURS, BOUTIERS.

LE SIEUR BELLET, FLEURISTE FLEURISSEUR, Membre de la Société d'Horticulture de Paris, (France).

EXHIBITION DE VERRE.

L'HOTEL DONEGANA, RUE NOTRE-DAME, LUNDI PROCHAIN, LE 17 MAI.

O. DENPENSIER, MARCHAND TAILLEUR, RUE ST-GABRIEL, VIS-A-VIS L'HOTEL DU CANADA, MONTREAL.

AVIS. Le Bureau de Commerce, ayant obtenu la Halle de la Douane pour les ASSEMBLÉES sur l'ECHANGE.

MARCHANDISES NOUVELLES. PREMIERE IMPORTATION de la Saison. J. B. BROWN, annonce qu'il vient de recevoir, (par la voie de New-York et du Lac Champlain) un assortiment de MARCHANDISES d'ETE.

5,000 PIECES de TAPISSERIES, A vendre à bon marché au No. 122, Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.—7 mai.

165. TAPIS A L'HUILE, RUE CRAIG. GRANDE VARIÉTÉ DE PATRONS ET DE COULEURS.

MAISON de Chapellerie de LONDRES. Etablissement de Chapellerie de LONDRES. Une porte au Nord de la Place d'Armes, Rue Notre-Dame.

C. P. LEPROTON, LIBRAIRE, RUE SAINT-JOSEPH.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie. BIBLIOTHEQUE de la JEUNE FILLE, par Mlle. S. Ulliac.

En vente à la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie. RECUEIL de Jurisprudence civile du Pays, de droit écrit et coutumier par M. GUY DU ROUSSEAU.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT. EXTRAIT. MONTANT des aux dépositaires le 31 mai 1847.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8.—Octobre

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

LE PÈRE LACORDAIRE.

Chose aimable autant que merveilleuse ! ajoute le chroniqueur cité par M. Lacordaire. C'était, en effet, une chose merveilleuse pour le temps que saint Dominique ait ainsi de côté un hérétique, et cela lui fait certainement beaucoup d'honneur ; mais il nous semble que c'est là un moyen assez maladroit d'établir que le saint était un homme nouveau ; car, s'il eût été un homme nouveau, puis-je lui suffire d'un mot pour sauver un de ces malheureux qu'on allait brûler, il eût aimé à sauver aussi les autres, afin de se donner le temps de les convertir. Le fait en lui-même, accompagné de la naïve exclamation du chroniqueur, prouve suffisamment que le saint n'avait pas conscience d'être ainsi, et que c'est ici le cas de dire : Exoptio agrum regulam.

Quelle conclusion tirer de tout cela ? sinon que la foi, si bien nommée par M. Lacordaire une des deux formes de l'intelligence humaine, participait à toutes les vicissitudes de cette même intelligence ; qu'elle est barbare dans une époque barbare ; qu'elle devient modérée, tolérante, éclairée, dans une époque de modération, de tolérance et de lumières, et qu'elle doit ce caractère au progrès de la raison, cette autre forme de l'intelligence humaine ; que, par conséquent, le but d'une religion saine et bien entendue doit être, non pas d'attiser la guerre entre les deux formes, car ce serait vouloir anéantir l'intelligence elle-même, mais de chercher, au contraire à les unir dans un système d'alliance et de secours mutuels.

S'il était besoin d'une preuve que c'est bien là la mission du siècle, on la trouverait dans M. Lacordaire lui-même, dont l'imagination, je l'ai déjà dit, est comme un champ de bataille où luttent sans cesse des idées ennemies ; le conflit est si manifeste, que ceux qui ne connaissent de M. Lacordaire que ces prédications auront peut-être quelque peine à retrouver le prédicateur dans l'auteur de la Lettre sur le Saint-Siège.

C'est qu'en effet l'on peut bien s'en aller à Rome, se vêtir du capuchon de saint Dominique, s'entourer de tous les grands souvenirs de la papauté du moyen-âge, s'insérer dans les mœurs d'une civilisation morte, et se promener, la plume à la main, parmi des ruines, en évoquant des fantômes ; mais quand on se retrouve en France, au grand soleil, dans une chaire, en face d'une jeunesse avide de foi, parce qu'elle sent bien que le produit de la raison pure ne suffit pas pour

assouvir toutes les facultés de l'homme, mais non moins avide de raison, parce qu'elle ne saurait comprendre l'élément religieux qu'autant qu'il s'harmonise avec son intelligence telle que l'ont faite soixante siècles de labeurs, de transformations et de progrès ; lorsqu'en un mot, il faut parler à son auditoire un langage qu'il puisse entendre, on s'aperçoit alors que ce n'est pas le cas de lui dire : « Messieurs, la guerre est entre la foi et la raison ; toute conciliation est impossible entre ces deux formes de l'intelligence humaine, parvenues toutes deux à un degré de puissance tel qu'il faut absolument que l'une ou l'autre soit anéantie. Mais comment anéantir la raison ? elle est partout ; depuis quatre cents ans elle s'est infiltrée dans tous les rangs de la société ; elle vous a faits ce que vous êtes, elle a brisé le moyen-âge, elle a enfanté le XVIIIe siècle, la révolution de 1789, et la société actuelle, qui ne paraît nullement disposée à se suicider. Il y a pourtant un moyen d'en finir avec cette raison infernale ; il faut que le pouvoir politique et le pouvoir religieux, auxquels elle a l'audace de tracer des limites, se coalisent contre l'ennemi commun ; il faut que rois et papes réunissent tous les efforts pour faire rétrograder l'esprit humain vers ces temps heureux où, en religion comme en politique, dans l'ordre intellectuel, moral, social et matériel, nul ne songeait à rendre compte à sa raison de sa foi et de son obéissance. Une fois victorieux de l'esprit humain, le sacerdoce et l'empire s'arrangeront entre eux comme ils pourront. »

A coup sûr, si le célèbre prédicateur tenait un pareil langage, il est permis de croire qu'il aurait très-peu de succès ; aussi le réserve-t-il pour les brochures écrites à Rome ; en chaire, c'est autre chose. Loin de renier aucune des idées de son siècle, il les accepte toutes, même les plus opposées à ses doctrines écrites ; il les accepte avec une ardeur à effrayer les rationalistes eux-mêmes et il sait en tirer un merveilleux parti. Ainsi, la jeune France a la passion du progrès ; M. Lacordaire, bien que, si l'on en juge par sa Lettre sur le Saint-Siège, il n'aime que le progrès en arrière, disserterait mieux que personne sur le progrès en général. La jeune France a la passion de la liberté ; M. Lacordaire lui parlera liberté avec une éloquence entraînant ; il est vrai qu'il s'agit de la liberté de l'Église, et non pas de la liberté de ses écoles qui ont l'insolence de s'attacher à la majesté des rois, en sentant, d'après M. Lacordaire de l'Église, que les rois ne sont quelque chose que par les peuples. C'est là une insouciance que M. Lacordaire de la Lettre sur le Saint-Siège ne saurait tolérer ; mais l'auditoire n'y regarde pas de si près, et comme il veut la liberté pour tout

le monde, quand l'orateur lui dit avec ce débit chaleureux qui le caractérise :

« On pourra nous jeter dans les prisons, et dans les prisons nous enseignerons encore ; on pourra nous repousser loin des lieux habités ; nous nous réfugierons dans les catacombes et dans les ruines, notre vieux berceau, et là encore notre voix redira la vérité ; on pourra enfin nous traîner sur les échafauds. . . . Ah ! c'est alors. . . . »

Ici l'auditoire ému, et qui n'entend nullement que l'on trahisse M. Lacordaire sur l'échafaud, bien au contraire, se tient à quatre pour ne pas lui crier : « Mais n'ayez donc pas peur ; il n'y a pas le moindre danger. »

Concurrant avec le progrès et la liberté, la jeune France aime la gloire qu'elle personnifie assez volontiers dans un homme, Napoléon. Du temps de l'Éternité, M. Lacordaire traitait cruellement Napoléon, qui avait eu comme lui l'idée de restaurer les deux puissances du moyen âge, mais qui voulait arranger la chose à sa manière, laquelle n'est pas du tout celle de M. Lacordaire, c'est-à-dire faire du pape son préfet spirituel ; nonobstant cette petite divergence de vues, M. Lacordaire sait très-bien, aujourd'hui oublier ses ressentiments, et tirer de ce grand nom de grands effets d'éloquence religieuse.

Progressive, libérale, napoléonienne, la jeune France est de plus essentiellement nationale. Bien que M. Lacordaire pousse en religion l'horreur de la nationalité jusqu'à traîner jadis dans la boue le plus grand homme de l'Église de France, Bossuet, pour avoir rédigé ces quatre pauvres petites propositions tant injuriées par l'Éternité, et qui n'en resteront pas moins malgré lui la base fondamentale de l'Église gallicane ; quand il est en chaire, M. Lacordaire s'anime, s'exalte, se pénètre de sa qualité de Français, et alors il devient national au delà du possible. Il est vrai qu'il s'agit de prouver à la France que Rome l'aime, et qu'elle doit aimer Rome, et pour ce faire, l'éloquent orateur adresse au nom de Rome à la France des compliments incroyables pour ceux qui ne les ont pas entendus.

Son sermon de l'année dernière était quelque chose de prodigieux en ce genre. Jamais Tyrée, jamais soldat (quant, célébrant la gloire de son pays, n'atteignent cette verve d'enthousiasme ; à travers cette inspiration toute contemporaine, se glissent bien, par-ci, par-là, les propositions moyen-âge, comme : « Le diable suscitait Atrius, ce misérable qui fut battu à plate couture ; le diable inventant le protestantisme, et sachant bien ce qu'il faisait ; ou encore : « Lu glorieuse et sainte ligue dont on comprendra la grandeur chaque jour davantage, parce que, quand on salue la nationalité d'un peuple,

toutes les fautes se perdent dans la gloire. » Cette dernière assertion est historiquement inexacte, car la Ligue était un mouvement exclusivement religieux, dont Philippe II et Sixte-Quint tenaient les fils ; mais ce qui est curieux à noter dans cette proposition, c'est le singulier accouplement qu'elle renferme d'une idée du XVIIe siècle, la glorieuse et sainte Ligue établie sur un argument de 1793 : « Quand on salue la nationalité, etc., etc. » Ainsi, pour justifier les fureurs des égorgeurs de la Saint-Barthélemy, M. Lacordaire emprunte un argument aux avocats des septembriseurs qui égorgeaient les prêtres à l'Abbaye. Tous les esprits absous sont frères. Du reste, la première idée de cette argumentation catholico-terroriste appartient à M. de Maistre, et il est juste de lui en restituer l'honneur. Depuis, on l'a singulièrement perfectionnée, puisque nous avons vu des écrivains, dits catholiques, accoupler dans un même apothéose Robespierre et Jésus-Christ.

Mais pour en revenir aux propositions de M. Lacordaire, elles passaient inaperçues au milieu d'un torrent d'éloquence patriotique, et lorsqu'après avoir défilé ce brillant tableau de la gloire française, après s'être écrié : « Glorifiez-vous donc d'être baptisés et surtout d'être baptisés français, » l'orateur haletant s'arrêtait et disait à ces dix mille Français rassemblés autour de lui : « Je suis bien long, messieurs, mais c'est votre faute, c'est votre histoire que je raconte. » Alors, il faut vous faire boire jusqu'à la lie ce « calice de gloire ! » on devine si l'auditoire se faisait prier pour boire l'attrayant calice. Oh ! prédicateurs austères du XVIIe siècle, dont la voix ne savait que proclamer, devant les nombreux les plus glorieux, le néant de la gloire humaine, où êtes-vous ?

Enfin, à force de patriotisme, M. Lacordaire en vint à vouloir absolument (je prie le lecteur de croire que je n'invente rien) à vouloir absolument que les Français portassent dans le paradis une marque distinctive. . . . apparemment la croix d'honneur. Pour le coup, il faut l'avouer, Bossuet était bien gallicain, mais il n'aurait pas jusque-là.

En bornant ici cette petite exposition des idées du célèbre prédicateur, qu'il me soit permis de la terminer par une observation analogue à celle par laquelle je l'ai commencée. Si je croyais que les sermons ou les livres de M. Lacordaire expriment exactement et en tous points la doctrine de l'Église catholique, je pourrais leur refuser tacitement l'adhésion entière de ma raison, mais je me ferais un scrupule d'écrire sur eux un mot de blâme. Dans la persuasion intime ou je suis du contraire, convaincu que M. Lacordaire, dont l'esprit d'ailleurs si distingué m'apparaît constamment ballotté entre des

exagérations opposées qui se détruisent mutuellement, convaincu, dis-je, que M. Lacordaire n'est ni un apôtre, ni un docteur, mais dans son genre un poète, un vrai poète, un grand poète si l'on veut, mais rien qu'un poète, c'est-à-dire un de ces oiseaux mélodieux que tout bruit fait chanter ; convaincu de plus que la voie dans laquelle, à en juger surtout par ses écrits, il me semble aujourd'hui engagé, n'est ni plus puissante contre la raison, ni plus profitable à l'Église que ne l'étaient ses élans révolutionnaires du temps de l'Éternité, j'ai pensé que je pouvais soumettre à une critique honnête et franche quelques-unes des idées qui m'avaient plus particulièrement frappé.

La franchise était d'autant plus nécessaire, qu'à la suite de ce vieux et funeste cri de guerre entre la foi et la raison, renouvelé de Pascal, il semble aujourd'hui se former entre des personnes qui se disent catholiques et des personnes qui se proclament panthéistes (1), une croisade aussi étrange par les éléments dont elle se compose, que par les moyens de polémique qu'elle emploie, croisade dont le but avoué est d'étouffer toute philosophie spiritualiste, c'est à dire tout ce qui n'est pas théologie ou panthéisme, toute pensée libre prenant pour point de départ la démonstration rationnelle des trois vérités qui forment la base même du christianisme ; savoir, l'existence de Dieu, la séparation du fini et de l'infini, et l'immutabilité de l'âme. Voilà ce que la croisade catholico-panthéiste poursuit aujourd'hui à outrance sous le nom de rationalisme. L'intérêt du panthéisme dans l'attaque se comprend très-bien, mais rien de plus douteux que la question de savoir si le catholicisme gagnerait beaucoup à la victoire.

(1) Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter pour quelques lecteurs que les Panthéistes ne sont pas ceux qui professent l'opinion essentiellement anti-catholique de l'Unité-Dieu, de l'identité de la cause et de l'effet.

— La société qui s'était formée à Londres pour établir des salles d'asile pour les pauvres, vient de publier son rapport. Les trois asiles ont été ouverts le 14 décembre et fermés le 12 avril. Pendant ces trois mois d'hiver, plus de 130,000 personnes, de tout sexe et de tout âge, ont été reçues la nuit dans ces établissements et plus de 300,900 rations leur ont été distribuées. Ces chiffres surpassement de beaucoup ceux des années précédentes pendant la même période.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

HISTOIRE DES GIRONDINS,

PAR M. A. DE LAMARTINE. LA JOURNÉE DU 20 JUIN. (Suite.)

Dès les premiers soulèvements, Théroigne de Méricourt descendit dans la rue. Elle conserva sa beauté à servir d'enseignante à la multitude. Vêtue en amazone d'une étoffe couleur de sang, un panache flottant sur son chapeau, le sabre au côté, deux pistolets à la ceinture, elle volait aux insurrections. Au premier rang, elle avait forcé les grilles des Invalides pour enlever les canons. La première à l'assaut, elle avait monté sur la tour de la Bastille. Les vainqueurs lui avaient décerné un sabre d'honneur sur la brèche. Aux journées d'octobre, elle avait guidé à Versailles les femmes de Paris. A cheval à côté du héros Jourdan, qu'on appelait l'Homme à la longue barbe, elle avait ramené le roi à Paris ; elle avait suivi, sans pâlir, les têtes coupées des gardes du corps servant de trophées aux clubs, et sa parole, quoique empreinte d'un accent étranger, avait l'éloquence du tumulte. Elle élevait la voix dans les orges des clubs, et gourmandait la salle du haut des galeries. Quelquefois elle haranguait aux Cordeliers. Camille Desmoulin parle de l'enthousiasme qu'un de ses improvisations y excita. « Ses images, dit-il, étaient empruntées de Pinard et de la Bible, c'était le patriotisme d'une Judith. » Elle proposait de bâtir le palais de la représentation nationale sur l'emplacement de la Bastille : « Pour fonder et pour embellir cet édifice, depouillons-nous, dit-elle un jour, de nos bracelets de notre or, de nos pierrieres. J'en donne l'exemple la première. » Et elle se dépoilla sur la tribune. Son ascendant était tel sur les émus, qu'un geste d'elle condamnait ou absolvait les victimes. Les royalistes tremblaient de la rencontrer.

En ce temps, par un de ces hasards qui ressemblent aux vengeances préméditées de la destinée, elle reconnut dans Paris le jeune gentilhomme belge qui l'avait séduite et abandonnée. Son regard apprit à son seducteur les dangers qu'il courait. Il voulut le conjurer, il vint implorer son pardon. « Mon pardon ! lui dit-elle ; et de quel prix pourriez-vous le payer ? Mon innocence ravie, mon honneur perdu, celui de ma famille terni, mon frère et mes sœurs poursuivis dans leur pays par le sarcasme de leurs proches, la malédiction de mon père, mon exil de ma patrie, mon enlèvement dans l'infâme castro des courtisanes, le sang dont je souille et dont je souillerai mes mains, ma mémoire exécrée parmi les hommes, cette immortalité de malédiction s'attachant à mon nom à la place de cette immortalité de la vertu, dont vous m'avez appris à douter ! Voilà ce que vous voulez racheter. Voyons, connaissez-vous sur la terre un prix capable de me payer tout cela ? » Le coupable se tut. Théroigne n'eut pas la générosité de lui pardonner. Il périt aux massacres de septembre. A mesure que la Révolution devint plus sanguinaire, elle s'y plongea davantage.

Elle ne pouvait plus vivre que de la fièvre des émotions publiques. Cependant son premier culte pour Bossuet se révéla à la chute des Girondins. Elle aussi, elle voulait auérer la Révolution. Mais il y avait des femmes au-dessous d'elle. Ces femmes qu'on appelait les furies de la guillotine, dépoillèrent de ses vêtements la belle Léguais et la firent entrer en public sur la terrasse des Tuileries, le 31 mai. Ce supplice, plus infâme que la mort, égara sa raison. Ramassée dans la boue, jetée dans une loge d'aliénés au fond d'un hospice, elle y vécut vingt ans. Ces vingt ans ne furent qu'un long accès de fureur. Impudique et sanguinaire dans ses songes, elle ne voulait jamais revêtir de vêtements, en souvenir de l'outrage qu'elle avait subi. Elle se traînait nue, ses cheveux blancs et épars, sur les dalles de sa loge ; elle entrelaçait ses mains décharnées aux barreaux de sa fenêtre. Elle faisait de là des motions à un peuple imaginaire et demandait le sang de Su-leau.

Derrière Théroigne de Méricourt marchaient des démagogues moins connus dans Paris, mais déjà célèbres dans leurs quartiers, tels que Rossignol, ouvrier orfèvre ; Bierre, marchand de vin ; Gonor, vainqueur de la Bastille ; Jourdan, coupe-tête ; le fameux jacobin polonais Loszowski, enseveli plus tard par le peuple au Carrusel ; Henriot enfin depuis général de confiance de la Convention. A mesure que les colonnes pénétraient dans l'intérieur de Paris, elles se grossissaient de nouveaux groupes qui débouchaient des rues populeuses ouvrant sur les boulevards ou sur les quais. A chaque afflux de ces nouvelles recrues, une immense clameur de joie s'élevait du sein des colonnes ; la musique militaire faisait retentir l'air cynique et atroce de Ça ira, cette Marsaillaise des associations. Les insurgés le chantaient en chœur et brandissaient leurs armes en menaçant du geste les fenêtres des aristocrates présumés.

Ces armes ne ressemblaient en rien aux armes étincelantes d'une armée régulière qui impriment à la fois la terreur et l'admiration ; c'étaient les armes étranges et bizarres saisies, comme dans le premier mouvement de la défense ou de la fureur, par la main du peuple. Des piques, des lances émoussées, des brochets de cuisine, des couteaux emmanchés, des haches de charpentier, des marteaux de maçon, des tranchets de cordonnier, des leviers de paveur, des fers de repasseuse, des scies, des chenets, des pelles, des pinceaux, les plus vulgaires ustensiles du ménage du pauvre, la ferraille des quais ; de tous ces outils le peuple avait fait des armes. Ces armes diverses, rouillées, noires, hideuses à voir, dont chacune présentait à l'œil une manière différente de frapper, semblaient multiplier l'horreur de la mort en la présentant sous mille formes cruelles et insuées. Le mélange des sexes, des âges, des conditions, la confusion des costumes, les haillons à côté des uniformes, les vieillards à côté des jeunes gens ; les enfants même, les uns portés par leurs mères d'autres traînés par la main ou s'attachant aux pans des habits de leurs pères ; des créatures en robe de soie souillées de boue, l'impudique au front, l'insulté sur les lèvres ; des centaines de pauvres femmes du peuple recrutées, pour faire nombre et pour faire pitié, dans les galeries des

faubourgs, vêtues de friperies en lambeaux, maigres, pâles, les yeux caves, les joues creusées par la misère, images de la faim ; le peuple enfin dans tout le désordre, dans toute la confusion dans toute la nudité d'une ville qui sort à l'improviste de ses maisons, de ses ateliers, de ses mansardes, de ses lieux de débauches, de ses repaires ; tel était l'aspect d'intimidation que les conjurés avaient voulu donner à cette foule.

Des drapeaux flottaient ça et là au-dessus des colonnes. Sur l'un était écrit : La sanction ou la mort ! Sur un autre : Rappel des ministres patriotes ! Sur un troisième : Tremble, tyran, ton heure est venue ! Un homme aux bras nus portait une potence à laquelle pendait l'effigie d'une femme couronnée, avec ses mots : Gare la lanterne ! Plus loin un groupe de mégères élevait à bras tendus une guillotine en relief ; un écrivain en expliquait l'usage : Justice nationale contre les tyrans ; Veto et sa femme à la mort ! Au milieu de ce désordre apparait, un ordre caché se laissait reconnaître. Quelques hommes en vestes ou en haillons, mais à la ligne fin et aux mains blanches, portaient sur leur tête des chapeaux ou on lisait des signes de reconnaissance écrit en gros caractères avec de la craie blanche. On se réglait sur leur marche et on suivait leur impulsion.

Le rassemblement principal s'écoula ainsi par la rue Saint-Antoine et par les avenues sombres du centre de Paris jusqu'à la Rue St-Honoré. Il entraînait dans sa marche la population de ces quartiers. Plus ce torrent d'hommes grossissait, plus il écumait. Là une bande de garçons bouchers s'y joignit : chacun de ces assommeurs d'abattoir portait au bout d'un fer de pique un cœur de veau percé du part en part et encore saignant, avec cette légende : Cœur d'aristocrate. Un peu plus loin une horde de chiffonniers couverts de haillons dressait au-dessus de la foule une lance autour de laquelle flottaient les lambeaux déchirés de vêtements humains, avec ces mots : Tremble, tyran, voilà les sans-culottes. L'injure que l'aristocratie avait jetée à l'indigence, ramassée par elle devenait ainsi l'arme du peuple contre la richesse.

Cette armée défila pendant trois heures dans la rue Saint-Honoré ; tantôt un redoutable silence, interrompu seulement par le retentissement de ces milliers de pas sur le pavé, oppressait l'imagination comme le signe de la colère concentrée de cette masse ; tantôt des éclats de voix isolés, des apostrophes insultantes, des sarcasmes atroces jillissaient aux éclats de rire de la foule ; tantôt des rumeurs soudaines, immenses, confuses, sortaient de ces vagues d'hommes, et, s'élevant jusqu'aux toits, semblaient saisir seulement les dernières syllabes de ces acclamations prolongées : Vive la nation ! Vivent les sans-culottes ! A bas le Veto ! Ce tumulte pénétrait du dehors jusque dans la salle de manège, où siègeait en ce moment l'Assemblée législative. La tête du cortège s'arrêta à ses portes ; les colonnes inondèrent la cour des Feuillants, la cour du Manège et toutes les avenues de la salle. Ces cours, ces avenues, ces passages qui masquaient alors la terrasse du jardin, occupaient l'espace libre qui s'étend aujourd'hui entre le jardin des Tuileries et la rue

Saint-Honoré, cette artère centrale de Paris, Il était midi.

Ruederer, procureur-syndic du directoire de département, fonction qui correspondait en 92 à celle du préfet de Paris, était en ce moment à la barre de l'Assemblée. Ruederer, partisan de la constitution, de l'école des Mirabeau et des Talleyrand, était un ennemi courageux de l'anarchie. Il trouvait dans la constitution le point de conciliation entre sa fidélité au peuple et sa loyauté envers le roi ; il voulait défendre cette constitution avec toutes les armes de la loi que la sédition n'aurait pas encore brisées dans sa main. « Des rassemblements armés nous menacent de violer la constitution, l'enceinte de la représentation, la demeure du roi, dit Ruederer à la barre ; les rapports de cette nuit sont alarmants : le ministre de l'intérieur nous demande de faire marcher sans délai des troupes à la défense du château. La loi défend les rassemblements armés. Ils s'avancent pourtant. Ils demandent à entrer ; mais si vous donnez vous-mêmes l'exemple de les admettre dans votre sein, que devient entre nos mains la force de la loi ? Votre indulgence en l'abrogeant briserait toute force publique dans les mains des magistrats. Nous demandons à être chargés de remplir tous nos devoirs ; qu'on nous laisse la responsabilité, que rien ne diminue l'obligation où nous sommes de mourir pour le maintien de la tranquillité publique ! » Ces paroles, dignes du chancelier l'Hôpital ou de Mathieu Molé, furent froidement accueillies par l'Assemblée, haïssées par les ricanements des tribunes. Vergniaud les salue hypocritement et les écarte.

« Eh oui, sans doute, dit l'orateur, qu'un rassemblement armé devait arracher de la tribune un an plus tard ; eh oui, sans doute, nous aurions mieux fait peut-être de ne jamais recevoir d'hommes armés ; car, si aujourd'hui la civisme amené ici de bons citoyens, l'aristocratie peut y conduire demain ses janissaires. Mais l'erreur que nous avons commise autorise l'erreur du peuple. Les rassemblements formés jusqu'ici paraissent autorisés par le silence de la loi. Les magistrats, il est vrai, vous demandent la force pour les réprimer. Dans ces circonstances, que devez-vous faire ? Je crois qu'il y aurait une extrême rigueur à être inflexible envers une faute dont le principe est dans vos décrets ; ce serait faire injure aux citoyens qui demandent en ce moment à vous présenter leurs hommages que de leur supposer de mauvaises intentions. On prétend que ce rassemblement veut présenter une adresse au château ; je ne pense pas que les citoyens qui le composent demandent à être introduits en armes auprès de la personne du roi, je pense qu'ils se conformeront aux lois, qu'ils iront sans armes et comme de simples pétitionnaires. Je demande que les citoyens réunis pour défilé devant nous soient admis à l'instant. »

Indigné de ces perfidies ou de ces lâchetés de paroles, Dumolard, Ramond s'opposent avec énergie à cette faiblesse ou à cette complicité de l'Assemblée. « Qu'un bel hommage que vous puissiez faire au peuple de Paris, s'écria Ramond, c'est de le faire obéir à ses propres lois. Je demande que les citoyens déposent leurs armes avant d'être admis devant vous. — Que parlez-vous, répond Gaudet, de dérobée-

sance à la loi, puisque vous y avez si souvent dérogé vous-même ! Vous commettriez une injustice révoltante, vous renoncerez à cet empereur romain qui, pour trouver plus de coupables, fit écrire les lois en caractères tellement obscurs que personne ne pouvait les comprendre ! » La députation des insurgés entre à ces dernières paroles au milieu des applaudissements et des murmures d'indignation qui se partageaient l'Assemblée. « Le vote de la députation, Huguenin, lit la pétition concertée à Charenton. Il débâcle que la ville est débout, à la hauteur des circonstances, prête à se servir des grands moyens pour venger la majesté du peuple. Il dépend du nécessaire de tremper ses mains dans le sang des conspirateurs. » Mais l'heure, ses mains dans le sang des conspirateurs. « Mais l'heure, ses mains dans le sang des conspirateurs. « Mais l'heure, ses mains dans le sang des conspirateurs. »

« Un vote après le vote de ce décret, les portes, assaillies par la multitude, s'ouvrent et livrent passage aux troupes mille pétitionnaires. Pendant ce long défilé, la musique fait entendre les airs démocratiques de la Carmagnole et du Ça ira, ces pas de charge des émeutes. Des femmes armées se sabrent les brandis vers les tribunes qui battent des mains ; elles dansent devant une table de pierre où sont inscrits les droits de l'homme, comme les Israélites autour du tabernacle. Les mêmes drapeaux, les mêmes inscriptions trévales, qui souillaient la rue, profanent l'enceinte des lois. Les lambeaux de collets pendants en trophées, la guillotine, la potence avec la figure de la reine et suspendue traînent impudemment l'Assemblée ; des députés applaudissent, d'autres détournent la tête ou se voilent le front des deux mains ; quelques uns, plus courageux, s'élancent vers l'homme qui porte le cœur saignant et s'écrient ce misérable, moitié par supplication, moitié par menace, de se retirer avec son emblème d'assassin. Une partie du peuple regarde d'un air respectueux l'enceinte qu'il profane, l'autre apitrophié en passant les représentants de la nation et semble jouir de leur avilissement. Le cliquetis des armes bizarres de cette foule, le bruit des souliers ferrés et des sabots sur le pavé de la salle, les gapiements des femmes, les voix des enfants, les cris de : Vive la nation ! les chants patriotiques, les acras des instruments assourdissent l'oreille. L'aspect des haillons contrastes avec les marbres, les statues, les décorations de l'enceinte. Les miasmes de cette lie en mouvement corrompent l'air et suffoquent la respiration. Il était treis heures quand les trainards de l'atroupeement eurent défilé. Le président se hâta de suspendre la séance dans l'attente des prochains excès.

LACOSTE & MORIN, Notaires, Ont transporté leur Bureau au coin des rues St-Thérose et St-Gabriel. 4 mai 1847.

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.